



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Au Conseil communal de Founex

**Réponse de la Municipalité au postulat déposé
par MM. Thierry Bessède et Thomas Morisod
intitulé « Mise en place de modules sportifs »
du 11 mars 2024**

Responsabilité du dossier :
M. Laurent Kilchherr - Municipal

Founex, le 14 octobre 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Par ces lignes, la Municipalité répond au postulat déposé par MM Thierry Bessède et Thomas Morisod, lors de la séance du 11 mars 2024, intitulé « Mise en place de modules sportifs »

Texte du postulat

L'activité physique est un des enjeux important dans notre société actuelle. Notre mode de vie de plus en plus sédentaire comporte des risques de santé important pour l'ensemble de la population. Nous avons remarqué que depuis le début de cette législature la Municipalité avait une politique sportive prononcée avec notamment l'organisation de « Founex bouge » par exemple.

Pour poursuivre cet effort sur la politique sportive Communal, nous proposons l'installation de modules sportifs permettant à l'ensemble de la population de pratiquer des exercices variés et multiple. Exemple d'une zone avec plusieurs modules (Coppet): L'utilisation de ces modules est variée et ludique. Pour les adultes c'est l'aspect fitness qui sera intéressant ; et pour les enfants cela peut être utilisé comme jeu de grimpe.

La commune dispose déjà de plusieurs modules autour du terrain de football au centre sportif mais ceux-ci sont très peu utilisés et certainement mal placés. Le « street workout » est une discipline intéressante car elle réunit du monde qui par la suite crée une petite communauté sportive. De plus, les modules sont libres d'accès et gratuit pour la population, à l'image des « parcours vitae » mais en zone d'avantage urbaine.

Ainsi une installation dans le centre du village serait l'idéal afin que son utilisation soit a portée de tous les utilisateurs. Nous pensons que ce geste sera peu couteux pour la collectivité et apportera de grands bénéfices pour l'ensemble de la population.

Rapport de la Municipalité

La Municipalité remercie Messieurs Bessède et Morisod pour le dépôt de ce postulat.

En effet, nous avons mis en place certaines choses afin de favoriser la pratique du sport et des activités sur le territoire communal. Nous ne pouvons que reconnaître que les installations de fitness urbain sises au centre sportif sont très loin de rencontrer le succès escompté à l'époque et regrettons cette situation.

Le centre du village dispose déjà de quelques installations pour la pratique de diverses activités avec notamment les casiers BoxUp, les goals de football installés sur la parcelle 93 et le panier de basket, sans oublier évidemment la place de jeu pour les enfants.

Une installation telle que projetée dans votre postulat (fitness urbain avec l'exemple de Coppet) a tout de même une certaine emprise au sol et le prix n'est pas négligeable, de plus, il serait regrettable de mettre une telle installation de manière provisoire. En effet, la Commune de Founex dispose de beaucoup de parcelles au centre du village qui doivent encore être développées ou affectées et ce type d'installation pourrait tout à fait avoir du sens si elle est intégrée à un de ces futurs développements.

De ce fait nous n'envisageons pas de mettre un fitness urbain avec une installation pérenne au centre du village pour le moment. Toutefois, de la même manière que nous avons pu avoir un pumtrack amovible en 2022, nous restons à l'écoute de possibilités telles que celle-ci. De plus, suite à l'abandon du projet Ludis sur la parcelle de Cuttemers, la Municipalité va prochainement vous présenter un crédit d'étude afin de poursuivre les premières réflexions autour d'un projet multi-sport sur cette parcelle non encore développée ; un fitness urbain tel que celui dont vous parlez dans votre postulat aurait tout à fait sa place parmi les nombreuses activités envisagées.

La Municipalité maintient la vision que les activités sportives principales doivent être développées sur notre site du centre sportif et que des emplacements secondaires de moindre importance peuvent être envisagées au centre du village. De plus, nous réfléchissons également au réaménagement de la cour d'école (anciennement un terrain de basket), qui comprendra évidemment des installations en lien avec la pratique sportive.

En espérant que la réponse de la Municipalité vous convienne, et vous garantissant que le sport est et restera un thème important pour la Municipalité actuelle, nous nous réjouissons de poursuivre la collaboration dans le futur avec notamment la commission des sports mais également avec le conseil communal dans son ensemble.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le postulat déposé par MM Thierry Bessède et Thomas Morisod, lors de la séance du 11 mars 2024, intitulé « Mise en place de modules sportifs »
- Où** le rapport de la Commission ad hoc
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'accepter** la réponse de la Municipalité

Ainsi approuvé par la Municipalité le 14 octobre 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :
Lucie Kunz-Harris



le Secrétaire :
Daniel Brunner



le Municipal :
Laurent Kilcherr



Rapport de la Commission des Sports sur le Postulat "Modules Sportifs"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Sports a examiné le postulat déposé par MM. Thierry Bessède et Thomas Morisod, intitulé « Mise en place de modules sportifs », ainsi que la réponse de la Municipalité datée du 14 octobre 2024. Après une analyse approfondie, la Commission des Sports approuve le report du projet à 2025. Néanmoins, elle soulève certaines préoccupations concernant les installations actuelles et considère que ce postulat pourrait également relever de la compétence de la Commission des Infrastructures et Mobilité.

Étaient présents Mme Christa von Wattenwyl, municipale, Messieurs Laurent Kilchherr et Hervé Mange, municipaux, accompagnés de M. Yann Lemercier, chef de service.

Les explications fournies par la Municipalité et les réponses apportées à nos questions ont permis d'en débattre et de nous positionner.

Analyse du postulat

Le postulat souligne l'importance de l'activité physique dans notre société moderne, marquée par un mode de vie de plus en plus sédentaire. Il propose l'installation de modules sportifs accessibles à tous, permettant une pratique variée et ludique du sport. La Commission partage cette vision et reconnaît la nécessité d'encourager la population à s'engager dans des activités physiques.

Réponse de la Municipalité

La Municipalité a remercié les auteurs du postulat et a reconnu les efforts déjà déployés pour promouvoir le sport sur le territoire communal. Cependant, elle a également noté que les installations de fitness urbain au centre sportif n'ont pas rencontré le succès escompté. Elle a exprimé des réserves quant à l'installation de nouveaux modules sportifs au centre du village, en raison de l'emprise au sol et des coûts associés. Elle a suggéré que de telles installations pourraient être envisagées dans le cadre de futurs développements.

Position de la Commission des Sports

La Commission des Sports souhaite souligner qu'elle n'a jamais été consultée en amont sur le choix des équipements installés autour du terrain de football. Ce manque de concertation est regrettable, car il aurait permis une meilleure prise en compte des besoins réels des utilisateurs et une analyse approfondie des choix d'équipements. Il apparaît aujourd'hui que les équipements installés sont vétustes, parfois dangereux, et inutilisables par certains gabarits, ce qui limite fortement leur accessibilité et leur utilité. De plus, ces équipements ne suscitent pas un attrait suffisant pour encourager la pratique sportive, ni pour attirer un public large et diversifié. La Commission estime qu'un renouvellement et une modernisation de ces installations pourraient non seulement améliorer la sécurité, mais également les rendre plus attrayantes pour les utilisateurs. Ces équipements pourraient être alors aussi intégrés de manière plus efficace dans le programme de gym scolaire lors des joutes extérieures ou par certaines sociétés locales.

Dans ce contexte, la Commission des Sports propose de réorienter le projet d'aménagement autour de la parcelle Cuttemers afin d'y intégrer des équipements de fitness modernes et adaptés, tout en créant un espace de développement pour différentes activités sportives. Ce projet pourrait s'inscrire dans une vision plus globale et ambitieuse de l'aménagement sportif de notre commune, en enrichissant l'offre d'activités et en garantissant une meilleure cohérence entre les installations et les besoins des citoyens.

La Commission rappelle également qu'un ancien projet, évoqué il y a plusieurs années, portait sur l'aménagement d'un terrain multisports sur la parcelle derrière la salle de gym de l'école, un lieu idéal, proche du centre du village. Ce projet incluait la création d'un espace polyvalent, avec des équipements comme des barres fixes et d'autres installations adaptées à une pratique sportive plus large. Il semble pertinent aujourd'hui de réactiver cette idée en 2025, en l'enrichissant d'une réflexion plus globale sur les équipements sportifs et les besoins des utilisateurs. De plus, la Commission des Sports estime que ce lieu est plus en adéquation avec l'espace disponible, plutôt qu'au centre du village.

Enfin, la Commission des Sports tient à souligner qu'il existe une réelle opportunité financière à saisir avec le Fonds du Sport. Ce fonds subventionne généreusement les projets d'aménagement sportif dans les communes et pourrait constituer une aide précieuse pour la réalisation de projets d'envergure à Founex. Il serait dommage de ne pas profiter de cette opportunité pour concrétiser des projets structurants et pérennes pour notre communauté.

La commission des sports espère vivement que ces éléments seront pris en compte dans la révision des projets d'aménagement et qu'elle pourra, à l'avenir, être pleinement associée aux décisions relatives au développement des infrastructures sportives à Founex.

Conclusion

En conclusion, la Commission des Sports soutient la réponse de la Municipalité au postulat sur les modules sportifs. La commission des sports attend avec impatience son intégration et se tient prête à participer activement à une réflexion sur la modernisation des installations existantes. Elle reste également optimiste quant aux projets futurs, en particulier le terrain multisports derrière la salle de gym. De plus, la Commission des Sports invite et encourage la Municipalité à élaborer et présenter un projet complet pour la parcelle Cuttemers dès 2025, dans les meilleurs délais.

Ainsi fait à Founex, le 22 novembre 2024

Pour la commission des sports :

Dino Ferro - Excusé

Wilfried Wargnier

Nicolas Lockhart - Excusé

Massimiliano Ranieri

Harry Hondius

Thierry Bessède

Simon Vaucher